

LES COMPTES CONSOLIDÉS

DEVERNOIS

DEVERNOIS S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 300 000 euros

Siège Social : Les Etines - Le Coteau (Loire)
R.C.S. ROANNE B 405 880 485

Bilan consolidé du Groupe Devernois

ACTIF en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005	Référence Annexe
ACTIFS NON COURANTS	38 152	38 212	
Immobilisations incorporelles	26 542	26 052	Note 13
Immobilisations corporelles	10 627	11 122	Note 14
Immeubles de placement	30	30	
Immobilisations financières	895	934	Note 15
Autres actifs financiers disponibles à la vente (TIAP)			
Impôts différés actifs	57	74	Note 16
ACTIF COURANTS	33 384	34 031	
Stocks	10 182	9 848	Note 18
Clients et comptes rattachés	3 524	3 945	Note 17
Autres créances clients et comptes de régularisation	1 060	2 172	Note 19
Trésorerie	18 617	18 066	Note 20
TOTAL GENERAL	71 536	72 243	
PASSIF en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005	Référence Annexe
CAPITAUX PROPRES	50 143	48 352	Note 21
Capital social	2 300	2 300	
Primes d'émission	7 477	7 477	
Ecart de réévaluation	105	105	
Réserves légales	230	230	
Réserves réglementées			
Autres réserves	37 671	35 712	
Ecart de conversion passif	9	14	
Résultat de l'exercice	2 351	2 514	
INTERETS MINORITAIRES	0	3	
PASSIFS NON COURANTS	6 073	7 279	
Emprunts et dettes financières LT (plus d'un an)	4 316	5 148	Note 24
Impôts différés passifs	1 730	2 082	Note 25
Provisions pour risques et charges long terme	-	-	
Autres passifs non courants (dont participation des salariés)	27	49	Note 25
PASSIFS COURANTS	15 320	16 609	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 317	4 967	Note 26
Emprunts et dettes financières CT (moins d'un an)	2 951	3 832	Note 24
Comptes bancaires créditeurs	1 251	1 939	Note 24
Dettes fiscales et sociales courant	-	-	Note 26
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	4 869	4 420	Note 26
Provisions pour risques et charges courantes	1 931	1 451	Note 22
TOTAL GENERAL	71 536	72 243	

Compte de résultats comparés du Groupe Devernois

en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005	Référence Annexe
CHIFFRE D'AFFAIRES	47 133	48 495	Note 4
Production stockée-immobilisée	859	- 891	
PRODUITS OPÉRATIONNELS COURANT	47 992	47 604	
Achats consommés	- 10 506	- 10 358	
Charges de personnel	- 13 394	- 13 938	
Charges externes	- 15 430	- 16 606	
Impôts et taxes	- 1 075	- 958	
Dotations aux amortissements	- 3 339	- 3 245	
Dotations aux provisions nettes	-157	433	
Charges d'exploitation nettes	89	- 100	Note 7
CHARGES OPÉRATIONNELLES COURANT	- 43 813	- 44 772	
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANT	4 180	2 832	
Autres produits et charges opérationnels	-669	813	Note 8
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3 510	3 645	
Produits nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	260	370	
Charges de financement	- 294	- 379	
Coût de l'endettement financier net	- 33	- 9	Note 10
Autres produits et charges financiers	122	50	
RÉSULTAT FINANCIER	89	41	
Charges d'impôt	- 1 248	- 1 172	Note 11
Quote part du résultat net des sociétés mise en équivalence	0	0	
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSIOn	2 351	2 514	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTATS CONSOLIDÉ NET	2 351	2 514	
Part du groupe	2 351	2 514	
Part des minoritaires	0	0	
RÉSULTAT PAR ACTION	8	8	

en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'ACTIVITÉ		
Résultat net des sociétés intégrées	2 351	2 514
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- Provisions à caractère de réserve	552	- 987
- Amortissement	3 339	3 245
- Provisions sur fonds de commerce	- 101	50
- Autres produits à caractère de réserves	- 245	
- Impôts différés	- 32	383
- Plus-value de cession nettes d'impôts	79	52
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 943	5 258
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	230	1 958
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 173	7 216
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	- 3 245	- 4 279
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		220
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 3 245	- 4 059
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 508	- 532
Souscription d'emprunts	2 100	500
Remboursements d'emprunts	- 3 275	- 3 213
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 684	- 3 245
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 244	- 89
Trésorerie nette d'ouverture	16 127	16 324
Trésorerie nette de clôture	17 366	16 235
Incidence des variations des cours des devises	5	
Variation de trésorerie	1 244	- 89

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital Normes françaises	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 01/01/2004	2 300	7 477	105	32 117	19	2 548	44 566
Incidence affectation des résultats				1 741		- 2 548	- 807
Autres mouvements						2 483	2 483
Incidence IFRS				18	- 4	111	125
Situation au 31/12/2004	2 300	7 477	105	33 876	15	2 594	46 367
Incidence affectation des résultats				2 060		- 2 594	- 534
Autres mouvements				6	- 1	2 514	2 519
Situation au 31/12/2005	2 300	7 477	105	35 942	14	2 514	48 352
Incidence affectation des résultats				2 006		- 2 514	- 508
Autres mouvements				- 47	- 5	2 351	2 299
Situation au 31/12/2006	2 300	7 477	105	37 901	9	2 351	50 143

Note aux états financiers consolidés

Note 1 Principes comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au 31 décembre 2006 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

1.1 CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles DEVERNOIS SA exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 2.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées ont tous été arrêtés au 31 décembre 2006 et ont tous une durée de 12 mois.

Les bilans et comptes de résultat utilisés pour la consolidation sont ceux arrêtés par les organes de direction des sociétés concernées.

1.2 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

La règle de base est la conversion du bilan au taux de clôture et du compte de résultat, mois par mois, au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales doivent être enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Les états financiers de la succursale étrangère de la société Italie 6 ont été convertis selon la méthode du cours de clôture à l'exception des capitaux propres qui ont été convertis au cours historique.

Par mesure de simplification, et par le fait que la société concernée, Italie 6, a un impact mineur sur les postes du compte de résultat consolidé, les opérations de résultat sont converties à un taux moyen annuel. La variation du Franc Suisse par rapport à l'euro en 2006 n'induit pas d'incidence significative de cette pratique.

1.3 OPÉRATIONS EN DEVISES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- en marge opérationnelle pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières ;
- directement en situation nette pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en situation nette sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée en résultat en "Autres produits et charges".

1.4 RECOURS À DES ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

1.5 CHIFFRE D'AFFAIRES

La société Devernois assure l'activité, la fabrication (au travers de son unité de fabrication et de son réseau de sous-traitants et de façonniers) et la commercialisation sous forme de ventes en gros d'articles de prêt-à-porter féminin, et accessoires de haut de gamme. Elle vend ses articles à 3 réseaux de distribution.

→ 1.5.1 Ventes détaillants

Conformément à la norme IAS 18 "Revenus", les ventes en gros sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

La société Devernois vend une partie de ses articles à des détaillants, composés de :

- un réseau 440 multimarques et de 27 franchisés en France et à l'étranger ; cette distribution de plus en plus sélective quant aux choix des emplacements et des partenaires s'inscrit dans une politique de représentation de la marque dans un environnement haut de gamme.
- un réseau de grands magasins organisés au niveau national (présence dans 22 magasins Printemps et magasins Galeries Lafayette) organisé sous forme généralement de concessions.

→ 1.5.2 Ventes aux boutiques

La société Devernois vend aussi ses articles à ses filiales de distribution de vente au détail en France et à l'étranger, structurées autour de 98 points de vente en Europe. Cette distribution en propre devenue un axe prioritaire de développement s'appuie sur un réseau de points de vente sélectifs, avec des flag-ship dans plusieurs grandes villes européennes (Bruxelles, Madrid, Genève, Zurich). Elle permet d'assurer une image cohérente de la marque dans son univers haut de gamme et assure, à l'appui des moyens mis en œuvre sur le plan du back office logistique, des systèmes d'informations et du merchandising une valorisation des produits de la collection dans ses différentes gammes.

→ 1.5.3 Ventes aux affiliés

Enfin, la société Devernois vend ses articles à un réseau d'affiliés en France et à l'étranger, constitués de 35 points de vente ; ces clients sont issus, pour la moitié d'entre eux, du réseau franchisé et ont suivi la politique de passage au nouveau concept. Ce développement commercial a été choisi pour la maîtrise qu'il permet en matière de gestion des stocks et de rotation des collections.

1.6 MARGE OPÉRATIONNELLE

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance. La marge opérationnelle correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges, qui comprennent principalement l'effet des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels ;
- du résultat financier ;
- des impôts courants et différés.

1.7 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Plus aucun écart d'acquisition n'existe dans le groupe DEVERNOIS.

1.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

→ 1.8.1 Fonds de commerce et droit au bail

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 38 «Immobilisations incorporelles», la valeur brute des fonds de commerce et droits au bail correspond à leur coût d'acquisition, comprenant les frais d'acquisition, c'est à dire les droits de mutation, honoraires et frais d'actes liés aux acquisitions. Ces frais sont maintenus en charges dans les comptes sociaux des filiales de distribution pour des raisons fiscales, et sont donc retraités dans les comptes consolidés

Dépréciation

Les fonds de commerce et droits au bail sont rattachés à la division Boutiques.

En disposition de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs" les fonds de commerce et droits au bail doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels. Ces tests consistent à comparer, dans un premier temps, la valeur nette comptable des actifs

avec leur prix de vente estimé. Si le prix de vente estimé s'avère inférieur à la valeur nette comptable, une valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés est calculée et comparée à la valeur nette comptable pour estimer la dépréciation.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupe d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés.

Cette valeur n'est retenue pour le calcul de la dépréciation que si elle est supérieure au prix de vente estimé du fond de commerce.

La division Boutiques regroupe autant d'UGT qu'il y a de boutiques.

La division Affiliés constitue à elle seule une UGT (SOCAD).

La division Ventes en gros constitue à elle seule une UGT (DEVERNOIS).

Par mesure pratique, le groupe a décidé de faire établir au premier semestre de chaque exercice par des experts indépendants une estimation unique de la valeur de marché de chacun des fonds de commerce et droits au bail. Cette valeur, considérée comme la valeur vénale, est utilisée pour les tests de dépréciation lors de l'arrêté des comptes semestriels destinés à la consolidation et pour l'arrêté annuel.

Cette méthode étant appliquée depuis le 01/01/2005 dans les comptes sociaux de la filiale française de la division "boutique", SOFRADE, les seuls retraitements comptabilisés en consolidation concernent les frais d'acquisition des fonds et les sursis d'imposition. Concernant les filiales étrangères de la même division, certaines doivent amortir leurs fonds de commerce selon la réglementation locale. Ces amortissements sont annulés et la dépréciation selon la méthode exposée ci-dessus est constatée en comptes consolidés.

→ 1.8.2 Frais de collection

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Selon les dispositions de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" les frais de création de collection constituent des frais de développement et doivent être activés. Ils sont évalués aux coûts directs de production et constatés en "Production stockée et immobilisée". Ils sont entièrement amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison et sortis de l'actif sur l'exercice de production de la collection.

Ces actifs sont constatés dans les comptes sociaux depuis le 01/01/2005 et ne génèrent donc pas de retraitement consolidé.

→ 1.8.3 Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

1.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

→ 1.9.1 Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou à une prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux des sociétés françaises du groupe par application rétrospective du règlement CRC N° 2004 06 dans ses options compatibles avec les IFRS à l'exception des frais d'acquisition maintenus en charge pour des considérations fiscales.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17

“Contrats de location”, sont présentées à l’actif pour la valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d’utilité décrits ci-dessous.

Le groupe loue pour son exploitation les locaux de la SCI DISPRO. La spécificité des équipements, les liens économiques et la communauté de dirigeants permettent d’analyser ce contrat comme une location financement. Conformément à la norme IAS 17, il est donc constaté un actif immobilier amorti dans les mêmes conditions que les constructions en pleine propriété du groupe. L’endettement rattaché à cet actif est intégralement remboursé au 31/12/2006. Ce contrat de location financement ne peut être activé dans les comptes sociaux.

→ 1.9.2 Amortissement

Cas général

L’amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d’acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d’une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d’amortissement est fondée sur la durée d’utilité estimée des différentes catégories d’immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Durées d'utilisation en années	
Constructions	20 - 80
Matériels et outillages	10 - 30
Matériels et mobilier de bureau	5 - 20
Matériels de transport	5 - 10
Agencements et installations	10 - 20

1.10 DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Selon la norme IAS 36 “Dépréciation d’actifs”, la valeur d’utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l’apparition d’indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux fonds et droits au bail.

1.11 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d’exploitation, des titres de créances ou des titres de placement et la trésorerie.

Les créances d’exploitation sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l’objet d’une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d’elles.

Les provisions pour créances vulnérables constatent l’existence d’un risque éventuel. Les dotations aux provisions pour créances vulnérables sont réintégrées fiscalement, les reprises de provisions pour créances vulnérables sont déduites fiscalement. Une partie des provisions pour créances douteuses est réintégrée en leur appliquant un pourcentage correspondant à la moyenne pondérée d’encaissement des créances lissées sur 3 ans. Ces provisions sont prises en compte pour l’appréciation de la situation fiscale différée.

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à la juste valeur au 31 décembre 2006. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode de “premier entré, premier sorti”

Au 31/12/2006, il n’y a aucun écart significatif entre la juste valeur du portefeuille de valeurs mobilières et sa valeur comptable.

A la date d’établissement des comptes, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille.

Au 31 décembre 2006, aucune provision n’a été constituée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d’exploitation.

L’évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 “Instruments financiers : comptabilisation et évaluation”. Cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004.

→ 1.11.1 Evaluations et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l’intention de les conserver en principe jusqu’à leur échéance. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les décotes ou primes sont étalées en résultat sur la durée de détention des titres.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû. Ils font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement.

Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Leur valeur est non significative au bilan.

Actifs financiers en juste valeur par résultat

Les titres de placement incluent les titres cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le groupe estime représenter leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie du compte de résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

→ 1.11.2 Evaluations et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

1.12 STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les stocks acquis (marchandises, matières premières et approvisionnements, produits intermédiaires) sont valorisés aux coûts d'acquisitions, y compris les coûts directement imputables à l'acquisition des produits.

Les stocks transformés (en-cours et produits finis) sont valorisés aux coûts directement liés à la production, y compris les frais généraux directs. Ne sont pas inclus dans le coût des stocks, les coûts de stockage, les frais généraux administratifs, les frais de commercialisation et les pertes de change liées à l'acquisition des stocks. Y est par contre inclus, le coût de l'amortissement des frais de création de collection.

La valeur nette de réalisation est estimée en fonction du prix de vente attendu :

- unitairement pour les matières premières, approvisionnements et produits intermédiaires.
- par catégorie d'articles pour les marchandises et les produits finis.

Les escomptes obtenus ainsi que les coûts estimés nécessaires à la vente n'ont pas été retraités compte tenu de leur montant non significatif.

1.13 IMPÔTS

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'insérer dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôts résultant des pertes fiscales reportables des sociétés ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur des bénéfices prochains est probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les taux d'imposition retenus pour l'exercice sont :

- pour les sociétés françaises faisant partie du périmètre de l'intégration fiscale de DEVERNOIS SA le taux légal pour 2006, soit 33,33 % augmenté de la contribution de 3,30%.
- pour Devernois Belgique, le taux légal pour 2006, soit 33,99 %
- pour Italie 6, le taux légal pour 2006, soit 35%
- pour Devernois Espana, aucune fiscalité n'est retenue.

1.14 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées en provisions pour charges.

Les médailles du travail n'ont pas été provisionnées car l'impact n'est pas significatif.

Ces principes sont appliqués dans les comptes sociaux à l'exception des indemnités de fin de carrière constatées en engagement hors bilan mais selon la même évaluation.

1.15 ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILÉS

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite fixée généralement à soixante deux ans ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont retenus en résultat suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

1.16 TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Les titres d'autocontrôle détenus par un groupe doivent être enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres et le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A l'heure actuelle, le groupe ne détient pas de titres d'autocontrôle.

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 NOMS DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

NOM ET FORME	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	CAPITAL DETENU
DEVERNOIS SA	13, Bld des Etines - 42120 LE COTEAU	405880485	Société mère
SOJERSEYS SARL	- d -	405881558	99,39 %
SOFRADE SA	- d -	321736324	99,99 %
DEVERNOIS ESPAGNE SL	Calle Velasquez 126 7a A-B 28 006 - MADRID (ESPAGNE)		100,00 %
EURL ITALIE 6	13, Bld des Etines - 42120 LE COTEAU	350187027	100,00 %
DEVERNOIS BELGIQUE SPRL	Avenue Louise 25 1050 BRUXELLES (BELGIQUE)	453341574	99,99 %
SOCAD SARL	13, Bld des Etine - 42120 LE COTEAU	419018254	100,00 %

2.2 EVOLUTION SIGNIFICATIVE DU PÉRIMÈTRE EN 2006

La filiale MODA REAL LDA a été dissoute avec effet de la liquidation enregistrée au 05/07/2006.

2.3 IMPACTS DES CHANGEMENTS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION SUR LES DONNÉES CONSOLIDÉES

La sortie du périmètre de consolidation de la société MODA REAL n’a comme seul impact sur les capitaux propres consolidés que l’annulation d’une dette de fiscalité différée antérieure de 184 K€.

Note 3 Information sectorielle

En application d’IAS 14 “Informations sectorielles”, le premier niveau d’information sectorielle est organisé par secteur d’activité, le second niveau par secteur géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d’organisation et la structure de gestion du groupe.

3.1 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le groupe est géré en trois segments principaux :

- division détaillants
- division boutiques
- division affiliés

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante.

Les relations commerciales inter-activités ont été analysées et ne représentent pas des montants significatifs. Pour cette raison, elles n’ont pas été retraitées pour la présentation sectorielle.

Compte de résultat 2006	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Chiffre d’affaires	12 458	30 365	4 240	69	47 133
Marge opérationnelle	1 798	1 360	806	216	4 180
Résultat sectoriel	1 563	941	790	216	3 510
Résultat financier	0	0	0	89	89
Charges d’impôt				- 1 248	- 1 248
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	1 563	941	790	- 944	2 351

ACTIF 31/12/2006	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Actifs non courants	2 568	34 578	918	87	38 152
Actifs courants	10 730	18 963	3 687	4	33 384
TOTAL GÉNÉRAL	13 298	53 541	4 606	91	71 536

PASSIF 31/12/2006	Détaillants	Boutiques	Affiliés	Non affecté	TOTAL
Capitaux propres	18 006	25 985	7 082	- 931	50 143
Intérêts minoritaires				0	0
Passifs non courants	10	14	3	6 046	6 073
Passifs courants	2 641	7 426	1 046	4 208	15 320
TOTAL GÉNÉRAL	20 656	33 425	8 132	9 323	71 536

3.2 ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d’affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les autres informations par zone d’implantation des sociétés consolidées.

Compte de résultat 2006	France	Export	Non affecté	TOTAL
Chiffre d’affaires	31 732	15 401	0	47 133
Marge opérationnelle	3 063	1 123	- 5	4 180
Résultat sectoriel	2 523	993	- 5	3 511
Résultat financier	0	0	89	89
Charges d’impôts	0	0	- 1 248	- 1 248
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
RÉSULTAT CONSOLIDÉ NET	2 523	993	- 1 165	2 351

ACTIF 31/12/2006	France	Export	Non affecté	TOTAL
Actifs non courants	31 768	6 297	87	38 152
Actifs courants	22 201	11 179	4	33 384
TOTAL GÉNÉRAL	53 969	17 476	91	71 536

PASSIF 31/12/2006	France	Export	Non affecté	TOTAL
Capitaux propres	33 917	17 378	- 1 152	50 143
Intérêts minoritaires			0	0
Passifs non courants	18	9	6 046	6 073
Passifs courants	8 303	2 809	4 208	15 320
TOTAL GÉNÉRAL	42 238	20 197	9 102	71 536

Note 4 Chiffre d’affaires

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Ventes de biens	46 812	48 187
Prestations de services	321	308
TOTAL	47 133	48 495

Note 5 Effectif

L’effectif à la date d’arrêté des comptes s’établit ainsi :

	31/12/2006	31/12/2005
Cadres	90	101
ETAM	254	282
Ouvriers	47	51
TOTAL	391	434

Note 6

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements figurant à l'actif concernent les actifs suivants :

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Frais de collection	302	276
Autres immobilisations incorporelles	1 831	1 640
Matériel	4 193	3 736
Autres immobilisations corporelles	7 346	6 968
TOTAL	13 672	12 620

Note 7

Autres produits et charges d'exploitation

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Autres produits	551	270
Autres charges	(462)	(371)
	(89)	(101)

Note 8

Autres produits et charges opérationnels

Ils comprennent principalement les pertes et profits et les variations de provisions couvrant des évènements exceptionnels.

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Autres produits	469	1 614
Autres charges	(1 138)	(801)
	(669)	(813)

Note 9

Produits sur prêts et placement de trésorerie

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Réévaluation des titres de placement en option juste valeur	0	60
TOTAL	0	60

Note 10

Charges de financement

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Frais financiers sur autres emprunts	259	323
Frais financiers sur découverts bancaires	13	20
Frais financiers sur location financement		1
Autres	22	34
TOTAL	294	378

Note 11 Impôts sur les résultats

en K€	Sociétés françaises	Sociétés étrangères	TOTAL
Résultat consolidé avant impôts	3 536	63	3 599
Taux d'I.S. en vigueur en 2006	***	***	
I.S. théorique	(1 217)	(26)	(1 243)
Ecart sur comptes sociaux			
Effet des variations de taux d'I.S.	25	(1)	24
Effet des différences permanentes d'imposition	(23)	(4)	(27)
Incidence intégration fiscale	(1)		(1)
Ecart sur comptes consolidés			
Effet des variations de taux d'I.S.	(18)		(18)
Effet des différences permanentes d'imposition	14	3	17
I.S. comptabilisé	(1 220)	(28)	(1 248)

11.1 CHARGE D'IMPÔT SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

→ 11.1.1 Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La société DEVERNOIS SA est dans le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises du groupe : DEVERNOIS, SOFRADE, SOJERSEYS, SOCAD et Italie 6 pour sa partie française.

→ 11.1.1 Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 1.14.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33.33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3.3 % de l'impôt de base dû après un abattement de 763 K€ ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1.1 %.

11.2 RÉCONCILIATION ENTRE LE TAUX LÉGAL EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

L'effet du changement de taux en France correspond à la réévaluation des impôts différés à la clôture en fonction de la modification des taux d'imposition votés.

*** Taux d'IS en vigueur : Devernois Belgique : 33,99 %
 Italie 6 : 35,00 %
 Devernois : 34.43 %
 Socad, Sofrade, Sojerseys : 34.43 %

11.3 ACTIFS SUR DÉFICIT

En K€	Ouverture	Variations de l'exercice		Autres mouvements	Clôture
		Nouveaux déficit générés	Utilisations de déficit		
Impôts différés actifs sur déficit*	91		5		86
TOTAL	91		5		86

* Concerne uniquement Devernois Belgique, pour laquelle les déficits sont indéfiniment reportables.

Note 12

Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d’actions en circulation dans le courant de l’exercice.

Le nombre moyen d’actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le groupe de ses propres actions.

Note 13

Immobilisations incorporelles

Brut En K€	Valeurs brutes 31/12/05	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Valeurs brutes 31/12/06
Frais de collection	595	1 272	1 221		646
Concessions, brevets, licences	2 530	5			2 535
Fonds commercial	27 820	595		(53)	28 362
Avances et acomptes	517	526	517		526
Total Valeurs	31 462	2 398	1 738	(53)	32 069

Amortissements En K€	Cumulés 31/12/05	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Cumulés 31/12/06
Frais de collection	276	1 247	1 221		302
Concessions, brevets, licences	1 639	191			1 830
Fonds commercial					
Avances et acomptes					
Total Amortissements	1 915	1 438	1 221		2 132

Note 14

Immobilisations corporelles

Brut En K€	Valeurs brutes 31/12/05	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Valeurs brutes 31/12/06
Terrains	549		50		499
Constructions	3 965	193	17		4 141
Installations techniques matériel et outillage	7 009	128	26	(1)	7 110
Autres immobilisations	10 427	1 241	1 055	(20)	10 593
Immobilisations en cours	53	1 019	1 071		1
Total Valeurs	22 003	2 581	2 219	(21)	22 344

Amortissements En K€	Cumulés 31/12/05	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Cumulés 31/12/06
Constructions	1 815	103	10		1 908
Installations techniques matériel et outillage	3 735	537	78	(1)	4 193
Autres immobilisations	5 154	1 295	995	(15)	5 439
Total Amortissements	10 704	1 935	1 083	(16)	11 540

Note 15 Immobilisations financières

Brut En K€	Valeurs brutes 31/12/05	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Valeurs brutes 31/12/06
Autres titres immobilisés	5				4
Prêts	202		(31)		171
Autres immobilisations financières	728	59	(67)		720
Total Valeurs	935	59	(98)		895

Note 16 Autres actifs non courants

Ces actifs concernent les créances d’impôt pour un montant de 57 K€.

Note 17 Créances de financement

Néant.

17.1 MONTANT DES CRÉANCES DOUTEUSES

	31/12/2006	31/12/2005
Clients et comptes rattachés brut	5 149	5 803
Provisions pour clients douteux	(1 625)	(1 858)
MONTANT NET	3 524	3 945

17.2 EVOLUTION DES PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Dotation créances douteuses	(112)	(237)
Reprises créances douteuses	344	276
Pertes sur créances irrécouvrables	(298)	(158)
TOTAL	(66)	(119)

Note 18 Stocks

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Matières premières	1 862	1 903
Produits en cours	43	39
Produits intermédiaires et finis	4 902	5 328
Marchandises	5 917	4 921
Total valeur brute	12 724	12 191
Provisions pour dépréciation	2 542	2 345
TOTAL VALEUR NETTE	10 182	9 846

Note 19

Autres débiteurs

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Autres créances	671	1 674
Charges constatées d’avance	389	560
TOTAL	1 060	2 234

Note 20

Trésorerie

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Placements (VMP)	14 859	13 352
dont provisions	0	(108)
Comptes courants bancaires et caisses	3 757	4 822
TOTAL	18 616	18 066

Note 21

Capitaux propres

21.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d’exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d’exercice	299 058	2 300

21.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital Normes françaises	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 01/01/2004	2 300	7 477	105	32 117	19	2 548	44 566
Incidence affectation des résultats				1 741		- 2 548	- 807
Autres mouvements						2 483	2 483
Incidence IFRS				18	- 4	111	125
Situation au 31/12/2004	2 300	7 477	105	33 876	15	2 594	46 367
Incidence affectation des résultats				2 060		- 2 594	- 534
Autres mouvements				6	- 1	2 514	2 519
Situation au 31/12/2005	2 300	7 477	105	35 942	14	2 514	48 352
Incidence affectation des résultats				2 006		- 2 514	- 508
Autres mouvements				- 47	- 5	2 351	2 299
Situation au 31/12/2006	2 300	7 477	105	37 901	9	2 351	50 143

Note 22 Provisions

22.1 DÉTAIL DES PROVISIONS

En K€	Valeur au 31/12/2005	Correction AN	Augmentations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises sur provisions actif	Valeur au 31/12/2006
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
pour indemnités de fin de carrière	602	14	7	40			583
pour litiges	658		695	131	150		1 073
pour autres risques							
pour autres charges	191	- 108	256	63			276
Sous total	1 451	- 95	958	234	150		1 931
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT							
sur stocks et en-cours	2 344	100	2 542			2 444	2 542
sur comptes clients	1 858		112			344	1 626
sur autres créances	62					45	17
sur disponibilités	108					108	0
Sous total	4 372	100	2 654			2 941	4 185
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ							
sur terrains	148						148
sur fonds	3 492		157			258	3 391
Sous total	3 640		157			258	3 539
TOTAL	9 463	6	3 769	234	150	3 199	9 655

Provisions pour litiges :

Ces provisions concernent des litiges à caractère commercial pour 917 K€ et des litiges à caractère social pour 155 K€ pour des assignations engagées avant la date d'établissement des comptes. Elles ont été évaluées sur la base du risque estimé par la société après consultation de ses conseils. Il est probable que ces litiges trouvent leur issue en 2007.

Note 23 Engagements de retraites assimilés

23.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES

→ 23.1.1 Hypothèses retenues

- Taux d'actualisation : 2%.
- Taux de rotation : faible pour la société mère.
- Âge conventionnel de départ : 62 ans.
- Condition de départ : départ volontaire.
- Droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique.

→ 23.1.2 Eléments chiffrés

En K€	31/12/2006	31/12/2005
IFC	583	602
TOTAL	583	602

23.2 MEDAILLES DU TRAVAIL

Non significatif.

Note 24 Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales

24.1 DETAIL DES EMPRUNTS

En K€	Valeur bilan au 31/12/2006 Coût amorti ou juste valeur	Nominal	Echéances du nominal	
			< 1 an	de 1 à 5 ans
Autres emprunts à long terme	7 155		2 839	4 316
A la clôture de l'exercice	7 155		2 839	4 316

24.2 CARACTÉRISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENTS À COURT TERME ET DÉCOUVERTS BANCAIRES

En K€	Solde au bilan au 31/12/2006	Monnaie d'émission
Banques créditrices	1 251	Euro
TOTAL	1 251	

24.3 DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

En K€	Valeur bilan au 31/12/2006 Coût amorti ou juste valeur	Echéances	
		< 1 an	de 1 à 5 ans
Comptes courants d'associés	112	112	
A la clôture de l'exercice	112	112	

Note 25 Autres passifs non courants

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Impôts différés passifs	1 730	2 082
Participation des salariés	27	49
TOTAL	1 757	2 131

Note 26 Autres passifs courants

En K€	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fiscales et sociales	3 822	3 372
Fournisseurs	4 317	4 967
Clients créditeurs	40	29
Produits constatés d'avance		
Provisions pour risques et charges courantes	1 931	1 450
Créditeurs divers	1 007	1 020
TOTAL	11 117	10 838

Note 27 Engagements donnés

Les engagements donnés représentent :

► des cautionnements accordés par DEVERNOIS à :

- Italie 6 pour 63 K€
- Sofrade pour 2 617 K€
- Devernois Espagne pour 150 K€

Soit un total de 2 830 K€

Les engagements reçus représentent 228 K€ (créances assorties de garanties).

Note 28 Rémunération des dirigeants

Monsieur Thierry BRUN, président du directoire de la société,

Monsieur Jean-Bernard DEVERNOIS, président du conseil de surveillance de la société,

Madame Séverine BRUN, directeur général de la société,

Madame Zélia BOËL, vice-présidente du conseil de surveillance de la société,

Ont perçu, ensemble, au titre des avantages à court terme, la somme de 460 K€ sur 2006.

Note 29 Passifs éventuels

Néant.

Note 30 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes pris en charges, pour les sociétés du groupe, au titre de l'exercice 2006 : 118 K€.

Note 31 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Note 32 Transactions avec les parties liées

Le compte courant DSA, dans la société DEVERNOIS s'élève à 2 K€ au 31/12/2006.

Le montant des refacturations de la holding HSTB pour le groupe s'élève pour l'année 2006 à 173 K€.

Note 33 Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 8 533 heures au 31/12/2006.

Note 34 Eléments significatifs du semestre

La société de distribution SOFRADE a engagé sur 2006 une refonte de son organisation. Elle a consulté notamment dans le cadre d'une négociation collective le personnel de réseau sur la modification de son mode de rémunération et sur la réorganisation du temps de travail. Des suppressions de postes ont également eu lieu. L'impact financier de ce plan sur la période est de 402 K€.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société DEVERNOIS SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels que joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables retenus dans le cadre de l'application des normes comptables internationales IFRS, de leur correcte application et de leur présentation dans la partie 1 de la Note aux états consolidés.

Par ailleurs, les autres appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable, sur la base des éléments disponibles à ce jour, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- ◆ les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement,
- ◆ les tests de dépréciation sur les actifs incorporels,
- ◆ le traitement des locations financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Roanne, le 19 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Pour GESCOMM

Laurence CROPSAL

Associée

Pour EXCO FIDOGEST

Frédéric VILLARS

Associé

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon

Honoraires commissariat aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, correspondant aux missions d’audit légal dans le groupe consolidé DEVERNOIS et constaté en charges au titre de l’exercice 2006, s’élève à 118 K€.

Tableau des honoraires :

EXERCICE COUVERTS (a) 01/01/2006 - 31/12/2006	COMMISSAIRE A (montant HT en K€)				COMMISSAIRE B (montant HT en K€)			
	N	N-1	% N	% N-1	N	N-1	% N	% N-1
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)								
- Emetteur	39	52	48 %		39	33	100 %	100 %
- Filiales intégrées globalement	41	40	52 %		0	0	0 %	0 %
Sous total	80	92	100 %	74%	39	33	33 %	26 %
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT								
- Juridique, fiscal, social	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
- Autres	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
Sous total	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	80	92	100 %	100 %	39	33	100%	100%

(a) concernant la période à considérer, il s’agit des prestations effectuées au titre d’un exercice comptable prises en charge au compte de résultat

(b) y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes

LES COMPTES SOCIAUX

DEVERNOIS

Bilans comparés de la société DEVERNOIS

ACTIF en milliers d'euros	Brut	2006 Amortiss. et provisions	Net	2005 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	646	302	344	319
Concessions, brevets, licences marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 545	1 831	713	900
Fonds commercial (1)	4		4	4
Autres immobilisations incorporelles	526		526	517
Immobilisations corporelles				
Terrains	327	148	179	179
Constructions	2 491	1 539	952	886
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 270	3 101	2 169	2 462
Autres immobilisations corporelles	2 841	1 767	1 073	1 328
Immobilisations corporelles en cours				45
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 114		3 114	3 102
Créances rattachées à des participations	18 000		18 000	18 000
Autres titres immobilisés	5		5	5
Prêts	171		171	202
Autres immobilisations financières	39		39	40
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 978	8 689	27 289	27 987
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 863	889	974	1 106
En-cours de production (biens et services)	44		44	39
Produits intermédiaires et finis	3 713	908	2 805	3 057
Marchandises	3 728	199	3 530	2 924
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et Comptes rattachés	17 234	1 516	15 717	14 881
Autres créances	1 548	17	1 531	3 090
Capital souscrit-appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	14 504		14 504	12 541
Disponibilités	1 830		1 830	2 305
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	51		51	75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	44 515	3 529	40 985	40 018
Ecarts de conversion actif	21		21	0
TOTAL GENERAL	80 513	12 218	68 294	68 005
(1) dont droit au bail			2	2
(2) dont à moins d'un an			2	2
(3) dont à plus d'un an			1	1

Bilans comparés de la société DEVERNOIS

PASSIF en milliers d'euros	2006	2005
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé)	2 300	2 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	7 477	7 477
Ecart de réévaluation	105	105
RESERVES		
Réserve légale	230	230
Réserves réglementées		
Autres	37 256	35 759
Report à nouveau	- 131	- 131
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 596	2 005
Provisions réglementées	3 662	3 921
CAPITAUX PROPRES	53 496	51 667
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	830	580
Provisions pour charges	3 006	2 415
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 836	2 995
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 158	6 121
Emprunts et dettes financières divers (3)	245	1 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 444	3 185
Dettes fiscales et sociales	2 385	1 876
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		60
Autres dettes	636	639
TOTAL DES DETTES	10 868	13 335
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
Ecart de conversion passif	95	8
TOTAL GENERAL	68 294	68 005
(1) dont à plus d'un an	1 548	2 842
dont à moins d'un an	9 320	10 493
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	954	1 430
(3) dont emprunts participatifs		

26 Compte de résultats comparés de la société DEVERNOIS S.A.

en milliers d'euros	2006	2005
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	20 970	19 986
Production vendue (biens et services)	15 002	16 058
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	35 972	36 044
<i>dont à l'exportation 12 205</i>		
Production stockée	(65)	(1 554)
Production immobilisée	1 282	1 240
Reprises sur provisions (et amortissem.), transferts de charges (5)	4 265	5 261
Autres produits	696	731
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	42 150	41 723
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	7 624	6 446
Variation de stock	- 673	376
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 876	4 514
Variation de stock	452	(380)
Autres achats et charges externes (4)	9 820	10 962
Impôts, taxes et versements assimilés	744	626
Salaires et traitements	5 235	5 434
Charges sociales	2 098	2 239
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 096	1 975
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 075	2 261
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 183	1 557
Autres charges	303	225
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	35 833	36 236
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 317	5 487
Produits financiers de participations (3)	2	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	9	9
Autres intérêts et produits assimilés (3)	66	118
Reprises sur provisions et transferts de charges	121	185
Différences positives de change	115	87
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	442	256
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	755	654
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	21	108
Intérêts et charges assimilés	188	266
Différences négatives de change	46	43
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	157	42
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	411	460
RESULTAT FINANCIER	343	194
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 660	5 681
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17	30
Reprises sur provisions et transferts de charges	663	1 535
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	680	1 569
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 738	3 741
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47	58
Dotations aux amortissements et aux provisions	599	322
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 384	4 122
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 704)	(2 553)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	27	49
Impôts sur les bénéfices	1 332	1 074
TOTAL DES PRODUITS	43 585	43 946
TOTAL DES CHARGES	40 988	41 941
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 596	2 005
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	150	84
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	110	60
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		53
(4) Dont dons aux organismes d'intérêt général		
(5) Dont transfert de charges	413	421

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2006

Les notes et états de synthèse présentés ici font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice de 12 mois ouvert le 1er janvier 2006 et clos le 31 décembre 2006 et sont annexés :

- au BILAN dont le total avant répartition du dit exercice est de : 68 294 K€
- au COMPTE DE RESULTAT qui dégage un bénéfice net de : 2 596 K€

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par :

- la loi du 30 avril 1963
- le décret du 29 novembre 1983
- le plan comptable général
- les CRC 99-03, 2002-10 et 2004-06.

L'importance significative est le principe fondamental qui sous-tend le choix des informations à fournir dans l'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

➔ PRINCIPES COMPTABLES

1- Application du règlement CRC n° 2004-06

1-1 Coûts de développement

Dans le cadre de l'application du règlement CRC n° 2004-06, la société opte pour l'activation des coûts de développement. (cf. §– Immobilisations incorporelles – frais de développement).

1-2 Coûts d'entrée

Les éléments d'actif acquis sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat des biens net des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement obtenus, augmentée des coûts directement engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Avec un seuil d'investigation propre à chaque catégorie d'immobilisations, la société a examiné les différents biens susceptibles d'être corrigés de frais incorporables non compris à l'origine. Aucun frais incorporable significatif n'a été identifié.

Par exception, les frais d'acquisition, c'est à dire, les droits de mutation, honoraires, frais d'actes liés aux acquisitions, ainsi que les coûts des emprunts, sont maintenus en charges par considération fiscale.

Les éléments d'actifs produits sont évalués à leur coût de production constitué par le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directement attribuables pendant la période de production et les charges indirectes dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

2- Application du règlement CRC n° 2002-10 modifié par le CRC 2003-07**2-1 Approche par composants**

Depuis 2005, la société a identifié deux types d'immobilisations décomposables, les constructions et les matériels de production. L'analyse a été faite pour les immobilisations d'un montant supérieur à 150 K€. (cf. § A –Immobilisations corporelles).

L'application de cette réglementation bénéficie d'un régime fiscal spécifique d'imposition étalé sur 5 ans (cf. § J - Impôts sur les sociétés).

2-2 Durées d'utilisation

La société détermine la durée d'utilisation réelles de chaque bien et la retient comme durée d'amortissement. Il en résulte que toutes les immobilisations utilisées présentent une valeur nette comptable non nulle.

2-3 Base d'amortissement et valeur résiduelle

La société a identifié deux types d'immobilisations pouvant dégager une valeur résiduelle, les constructions et les matériels de transport (cf. parties ci-dessous concernées).

2-4 Choix du mode d'amortissement

L'ensemble des immobilisations concernées est amorti comptablement selon le mode linéaire, à l'exception des frais de création (cf. § A - Immobilisations incorporelles). Fiscalement, le mode dégressif peut être retenu.

2.5 Calcul de la dépréciation

La société n'a pas détecté d'indice de perte de valeur concernant ses immobilisations incorporelles et corporelles.

➔ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**◆ LOGICIELS**

Les logiciels acquis sont évalués selon les méthodes décrites ci-dessus. Il n'y a pas de dépense significative de conception de logiciel et de création de site internet qui ait été identifiée.

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation réelles estimées en moyenne à 10 ans, contre 3 ans en durée fiscale. Le différentiel entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est impacté en amortissements dérogatoires.

◆ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de création des collections répondent à la définition des frais de développement. Ils sont évalués à leurs coûts de production directs.

Les frais de création sont amortis en fonction du nombre de pièces produites par saison.

Le poste «autres immobilisations incorporelles» est constitué des frais de création en-cours, portant sur les collections non encore produites.

➔ IMMOBILISATIONS CORPORELLES**◆ IMMEUBLE DE PLACEMENT**

La société a identifié un immeuble de placement représentant un actif brut de 265 K€ et totalement amorti au 01/01/2006. Cet actif n'est plus loué et est destiné à être vendu mais sans perspective définie de terme et de prix. Eu égard aux aléas de la vente, la société a considéré qu'il ne convenait pas de reconsidérer l'unité du bien, la durée d'utilité de l'immeuble ou de tenir compte d'une valeur résiduelle.

◆ AUTRES CONSTRUCTIONS

La société a confié la décomposition des immeubles d'exploitation à un professionnel de l'immobilier qui a déterminé le pourcentage des gros composants et leur durée estimée de vie :

- Structure et façade : 45% de l'ensemble sur une durée de vie de 80 ans
- Toitures : 15% de l'ensemble sur une durée de vie de 60 ans
- Ouvertures et ouvrages extérieurs : 14% de l'ensemble sur une durée de vie de 40 ans
- Installation de chauffage, plomberie, sanitaire, électricité et autres agencements : 21% de l'ensemble sur une durée de vie de 20 ans
- Câblage, climatisation : 5% de l'ensemble sur une durée de vie de 10 ans

La durée de vie des constructions d'exploitation ayant été considérée comme la durée d'utilité, la société n'a pas fixé de valeur résiduelle.

La différence entre l'amortissement sur la durée d'utilisation réelle et l'amortissement fiscal est impacté en amortissements dérogatoires.

◆ MATÉRIELS ET OUTILLAGES

La recherche de décomposition faite en 2005 pour les ensembles industriels d'un montant supérieur à 150 K€ n'a permis d'identifier qu'une seule immobilisation : le convoyeur de pièces pour lequel la structure a été retenue pour 78% de la valeur totale, d'une durée d'utilité de 20 ans, et le composant «trolleys» pour 22% de la valeur totale, d'une durée d'utilité de 10 ans.

◆ MATÉRIELS DE TRANSPORT

Les bases amortissables des véhicules commerciaux et de tourisme sont retraitées des valeurs résiduelles estimées en fonction de leur cote «argus» et de leur durée d'utilité.

La différence entre l'amortissement tenant compte de la valeur résiduelle et l'amortissement fiscal est impacté en amortissements dérogatoires.

◆ SYNTHÈSE DES DURÉES D'UTILITÉ

	Durées Comptables	Durées Fiscales
• Constructions d'exploitation :	40 à 80 ans	20 ans
• Agencements des Constructions :	20 à 40 ans	10 ans
• Matériel et Outillage :	10 à 30 ans	6 ans 2/3
• Matériel de Transport :	5 à 10 ans	4 à 5 ans
• Matériel et Mobilier de Bureau :	5 à 20 ans	5 à 10 ans

B IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation et créances rattachées concernent des filiales, non cotées, consolidées par intégration globale, et sont valorisés à leur coût historique d'acquisition.

Leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'usage, qui est fonction de l'actif net ré-estimé des filiales, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

C STOCKS

Les méthodes d'évaluation suivantes ont été appliquées :

- Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation.
- Les Marchandises, Matières premières et Approvisionnements sont valorisés aux coûts moyens unitaires d'achat pondérés et augmentés des frais accessoires.
- Les En-cours de production, Produits intermédiaires et finis sont valorisés aux prix de revient unitaires, soit aux coûts directs majorés des charges indirectes de production, incluant la dotation aux amortissements des frais de création des collections produites.
- Les provisions pour dépréciation sont calculées par rapport à la valeur actuelle de réalisation, elle-même déterminée :
 - unitairement pour les Matières premières, Approvisionnements et Produits intermédiaires ;
 - par catégories d'articles pour les Marchandises et les Produits finis.

D CRÉANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Quand il y a lieu, elles font l'objet d'une dépréciation, étudiée cas par cas, en fonction des risques encourus sur chacune d'elles.

Les provisions pour créances vulnérables constatent l'existence d'un risque éventuel. Les dotations aux provisions pour créances vulnérables sont réintégrées fiscalement, les reprises de provisions pour créances vulnérables sont déduites fiscalement. Une partie de la provision pour créances douteuses est réintégrée en lui appliquant un pourcentage correspondant à la moyenne pondérée d'encaissement des créances lissées sur 3 ans. Elles sont prises en compte pour l'appréciation de la situation fiscale différée.

E VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres

de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode «premier entré, premier sorti».

A la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure à la valeur boursière du portefeuille. Au 31/12/2006 aucune provision n'a été constatée.

F PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

L'instruction fiscale du 30/12/2005 concernant les conséquences de l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 a entraîné la constitution d'amortissements dérogatoires dans toutes les situations de modification des plans d'amortissement pour tenir compte de durées d'utilisation plus longues que les durées fiscales ou de valeurs résiduelles.

Les dotations et les reprises de l'exercice ont été constatées en résultat exceptionnel.

G AUTRES PASSIFS

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- résultant d'obligations existantes à la date de clôture,
- dont il est probable qu'ils provoquent une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente,

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Conformément à l'option offerte par le PCG, les indemnités de fin de carrière sont considérées comme des engagements.

Concernant les charges à payer pour congés payés, il est toujours fait application de l'ancien régime de la déductibilité décalée.

H CRÉANCES ET DETTES EN DEVISES

Les charges et les produits réalisés en devises étrangères ont été valorisés à une valeur constante en cours d'exercice. Les dettes et les créances figurant au bilan ont été converties aux cours officiels à la clôture de l'exercice. Les différences ont été portées en Ecart de conversion Actif ou Passif et les pertes latentes de change ont fait l'objet d'une provision pour risques enregistrée en charges de l'exercice.

I NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET DE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

J IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Intégration fiscale :

Le groupe DEVERNOIS a opté en fin d'année 1991 pour le régime de l'intégration fiscale, à compter du 1er janvier 1992, et a renouvelé cette option pour 5 ans à compter du 01 janvier 2002.

Le périmètre d'intégration inclut les sociétés suivantes françaises :

DEVERNOIS, SOGRADE, SOJERSEYS, SOCAD, et ITALIE 6 pour sa partie française.

La charge d'impôt est supportée par chaque société sur son résultat fiscal propre.

L'économie d'impôt réalisée dans le cadre de l'intégration fiscale sur les déficits des filiales était acquise temporairement à la mère en application de la précédente convention d'intégration fiscale; elle doit être restituée aux filiales si celles-ci deviennent bénéficiaires à hauteur des déficits reportables propres. Pour faire face à ce risque de reversement et selon un avis n° 2005-G du CNC une provision pour risques d'intégration a été constatée au 31/12/2005 pour un montant de 766 K€. Cette provision a été réajustée au 31/12/2006 à 755 K€.

La convention d'intégration fiscale a été modifiée en 2005. Désormais les économies d'impôts liées aux déficits des filiales seront réattribuées immédiatement aux sociétés intégrées déficitaires et acquises définitivement à ces dernières. Seules les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits seront conservées chez la société mère et constatées en produits ou en charges.

Provisions pour impôt différé :

Une provision pour impôt de 91 K€ a été constituée au 31/12/2005. Elle représente 4/5 de l'impôt société dû sur l'augmentation d'actif net au 01/01/05, résultant de la décomposition de certaines immobilisations en application des nouveaux règlements comptables. Cette provision doit être reprise sur les 4 années suivant l'application de la réglementation, en contrepartie d'une réintégration fiscale de la base. Une reprise de 1/5 a été effectuée au titre de 2006, ce qui ramène la provision à 69 K€ au 31/12/06. Les 3/5 restants seront repris lors des trois prochains exercices.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

→ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Brut	Valeurs brutes 01/01/06	Acquisitions	Cessions ou Virt. poste à poste	Valeurs Brutes 31/12/06
Recherche et développement	595	1 272	1 221	646
Concessions Valeurs Similaires	2 540	5		2 545
Fonds Commercial	4			4
Immobilisations incorporelles en cours	517	526	517	526
Total Valeurs	3 655	1 803	1 737	3 721

Amortissements	Cumulés 01/01/06	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/06
Recherche et développement	275	1 247	1 221	302
Concessions Valeurs Similaires	1 639	191	0	1 831
Fonds Commercial				
Total Amortissements	1 915	1 438	1 221	2 133

→ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Brut	Valeurs brutes 01/01/06	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes 31/12/06
Terrains	327			327
Constructions	2 366	143	17	2 491
Installations Tech. Mat. Out.	5 265	8	3	5 271
Autres Immob.	3 062	70	291	2 841
Immob. en cours	45	4	49	0
Total Valeurs	11 064	225	360	10 929

Amortissement	Cumulés 01/01/06	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/06
Terrains	148			148
Constructions	1 479	70	10	1 539
Installations Tech. Mat. Out.	2 802	300	1	3 101
Autres Immob.	1 733	288	254	1 767
Immob. en cours				
Total Amortissements	6 163	658	265	6 556

→ VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles -dérogatoires
Frais de recherche et développement			1 247	
Concessions Valeurs Similaires		191		
Constructions		70		
Installations Tech. Mat. Out.		300		229
Autres Immob.		288		
Total Valeurs		849	1 247	229

→ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Brut	Valeurs brutes 01/01/06	Augmentations	Diminutions	Valeurs Brutes 31/12/06
Participations	3 114			3 114
Créances rattachées	18 000			18 000
Autres Titres	5			5
Prêts	201		31	171
Autres Immobilisations	40	3	3	40
Total Valeurs	21 360	3	34	21 329

Provisions	Cumulés 01/01/06	Dotations	Reprises	Cumulés 31/12/06
Participations	12		12	0
Total Valeurs	12		12	0

→ VENTILATION DES CRÉANCES EN FIN D'EXERCICE

Brut	Valeurs brutes 31/12/06	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif Immobilisé :			
Créances rattachées à participation	18 000		18 000
Prêts	171	60	111
Autres Immobilisations	40	1	39
Actif Circulant :			
Créances clients et rattachées	17 234	17 234	
Autres créances	510	510	
Groupe et Associés	1 038	1 038	
Charges constatées d'avance	51	51	
Total	37 044	19 005	18 039

➔ VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Brut	Valeurs brutes 31/12/06	Provisions 31/12/06	Valeurs estimatives 31/12/06	Produits à recevoir 31/12/06	Valeurs brutes 31/12/05
Sicav FCP	9 928		9 929		9 499
Actions					452
Obligations & T.P.					481
BMTN	2 016		2 021	5	2 200
DAT	2 550		2 554	4	
Total Valeurs	14 494		14 504	9	12 633

➔ CAPITAUX PROPRES

Décomposition du capital social

Décomposition du capital social	Nombre	Montant
Actions composant le capital social en début d'exercice	299 058	2 300
Actions composant le capital social en fin d'exercice	299 058	2 300

Tableau de variation des capitaux propres

	2005	2006
Capitaux propres début exercice :	50 370	51 667
Exit taxe	- 24	
Provisions règlementées	- 175	- 259
Distributions de dividendes	- 508	- 508
Résultat de l'exercice	2 005	2 596
Capitaux propres fin exercice	51 667	53 496

➔ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montants 31/12/2005	Dotations	Reprises Montants utilisés	Reprises Montants non utilisés	Montants 31/12/2006
A caractère commercial (*)	580	369		140	809
A caractère social (*)					
Pour pertes de change (***)		21			21
Pour retours de marchandises (**)	1 557	2 183	1 557		2 183
Provisions pour impôts	858		35		823
Total	2 995	2 573	1 592	140	3 836

(*) – dotations et reprises en résultat exceptionnel

(**) – dotations et reprises en résultat d'exploitation

(***) – dotations et reprises en résultat financier

Les provisions à caractère commercial concernent des litiges sur des contrats, pour des assignations engagées avant la date d'établissement des comptes. Elles ont été évaluées sur la base du risque estimé par la société après consultation de ses conseils. La plupart de ces litiges devraient trouver leur issue en 2007. Il n'y a pas de contentieux à caractère social.

Les reprises de montants non utilisés correspondent à des contentieux terminés au bénéfice de la société.

La provision pour retour de marchandises a été comptabilisée principalement pour couvrir l'engagement de la société vis à vis de ses succursales de distribution, de reprendre après la période de soldes, les stocks résiduels de la saison. Elle a été calculée sur la base des stocks résiduels estimés à la date d'établissement des comptes, et évaluée sur la base du différentiel entre le prix de vente initial et la valeur commerciale probable desdits stocks.

Les provisions pour impôts sont expliquées dans la partie II § J.

→ DETTES FINANCIÈRES

	Montants 01/01/06	Emprunts souscrits	Remboursement	Montants 31/12/06	A moins d'un an	A plus d'un an
Emprunts Ets Financier	4 673	350	1 831	3 192	1 643	1 548
Intérêts courus	19			12	12	
Découvert bancaire	1 430			954	954	
Total	6 122	350	1 831	4 158	2 609	1 548

→ AUTRES DETTES

Brut	Valeurs brutes 31/12/06	A moins d'un an
Dettes fournisseurs et rattachées	3 444	3 444
Dettes sociales	1 591	1 591
Dettes fiscales	794	794
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres Dettes	881	881
Total	6 711	6 711

→ CHARGES À PAYER

	2006	2005
Dettes financières	25	39
Dettes fournisseurs et rattachées	490	677
Dettes sociales	697	809
Dettes fiscales	22	35
Autres dettes	151	243
Total	1 385	1 803

4 Notes sur le compte de résultat

→ CHIFFRE D'AFFAIRES

	2006	2005	2004
France :			
réseau libre	5 529	6 455	9 849
réseau intégré	17 586	17 175	18 041
Export :			
réseau libre	6 702	6 729	7 340
réseau intégré	5 496	4 931	5 120
Divers & prestations de services :			
réseau libre	334	458	384
réseau intégré	325	296	155
Total	35 972	36 044	40 889

La ventilation en divers représente le chiffre d'affaires réalisé par les ventes d'usines sur des produits finis de saisons antérieures, ainsi qu'auprès des soldeurs pour des produits finis et des matières premières non suivies.

➔ CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Charges externes	2006	2005	Dont Entrepr. avec un lien 2006	Dont Entrepr. liées 2006	Dont Entrepr. liées 2005
Façons extérieures	1 510	1 569			
Publicité	1 989	2 674	555		534
Transports	2 347	2 219			
Honoraires et commissions	864	1 222			
Frais de déplacement	719	697			
Intérimaires & salaires extérieurs	463	400	282	155	339
Autres achats non stockés	290	347			
Locations immobilières et mobilières	532	545	7	245	
Entretien réparations & maintenance	367	469			
Autres charges de l'exercice et charges imputables à un exercice antérieur	739	819			
Total	9 820	10 961	845	400	873

Autres Produits	2006	2005	Dont Entrepr. liées 2006	Dont Entrepr. liées 2005
Cessions articles publicitaires	543	624	466	516
Produits imputables à un exercice antérieur et produits de l'exercice	154	107		
Total	697	731	466	516

➔ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Charges financières	2006	2005	Dont Entrepr. liées 2006	Dont Entrepr. liées 2005
Sur emprunts et concours externes	136	207		
Sur opérations de change	46	43		
Sur valeurs mobilières	178	151		
Abandons de créances				
Autres (y compris dotations aux provisions)	52	59		
Total	412	460	0	0

Produits financiers	2006	2005	Dont Entrepr. liées 2006	Dont Entrepr. liées 2005
Sur placements et valeurs mobilières	563	485		
Sur opérations de change	115	87	0	
Escomptes obtenus	42	59		
Autres (y compris reprises de provisions)	34	23	15	
Total	754	654	15	0

➔ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles hors dotations aux provisions, sont principalement constituées de :

- Abandon de créances groupe : 2 707 K€

Les produits exceptionnel sont composés de reprises de provisions.

→ IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le gain d'impôt du fait de l'intégration résulte du calcul suivant :

- Impôt propre à DEVERNOIS SA 1 333 K€
- Intégration sur filiales - 1 K€
- Charges nettes d'impôt groupe 1 332 K€

→ VENTILATION DE L'IMPÔT

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	6 660	2 251	4 409
Résultat exceptionnel	(2 704)	(901)	(1 803)
Participation des salariés	(28)	(16)	(12)
	3 928	1 333	2 595
Intégration fiscale			- 1
Report à nouveau			
TOTAL	3 928	1 333	2 596

→ SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE (EN K€)

	Situation au début de l'exercice		Situation à la fin de l'exercice		Mouvements de l'exercice	
	BASE	IMPOT	BASE	IMPOT	BASE	IMPOT
ACCROISSEMENTS	Néant		Néant		Néant	
ALLEGEMENTS		33,83 %		34,43 %		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :						
- Congés payés	350	118	315	108	(35)	(10)
- Participation des salariés	49	16	27	9	(22)	(7)
- Créances vulnérables & douteuses	321	108	201	69	(120)	(39)
- Contribution Sociale de Solidarité	58	20	57	20	(1)	0
- Perte latente de change 2006			21	7	21	7
- Ecart de conversion Passif	6	2	95	33	89	33
- Produits financiers latents	39	13			(39)	(13)
	823	277	716	247	107	(30)

5 Divers

→ EFFECTIF

Sur l'exercice, la moyenne se décompose ainsi :

Cadres	30
Agents de Maîtrise et Techniciens	18
Employés	88
Ouvriers	47
TOTAL	183

Contre 195 à la clôture de l'exercice précédent.

→ RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

- Rémunérations y compris avantages en nature : 412 K€

➔ INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Montants en fin d'exercice		2006 : montants concernant les entreprises		2005 : montants concernant les entreprises	
Postes		Liées	Avec lesquelles la société a un lien	Liées	Avec lesquelles la société a un lien
BILAN					
Participations		3 114		3 114	
Créances rattachées à participations		18 000		18 000	
Clients et créances rattachées		12 859		11 850	
Autres créances		1 036	2	1 610	
Emprunts et dettes financières diverses		134		815	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		156		339	
Autres dettes		36		31	
RESULTAT					
Chiffre d'affaires		23 407		22 401	
Autres produits		466		516	
Achats de marchandises					
Autres achats et charges externes		845	400	881	
Autres produits financiers		15			
Autres charges financières		18			

Tableau liste des filiales et des participations

SOCIETES OU GROUPE DES SOCIÉTÉS	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos
				Brute	Nette				
Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) :									
SOJERSEYS SARL 13, boulevard des Etînes 42124 LE COTEAU Cedex	18	(5)	99%	12	12			8	2
SOFRADE SA 13, boulevard des Etînes 42124 LE COTEAU Cedex	3 200	(1 326)	100%	3 049	3 049	18 335	2 617	22 748	(227)
DEVERNOIS ESPANA Calle Velasquez 126, 7a A-B 28006 MADRID (Espagne)	12	(1)	100%	15	15	0	150	2 216	8
SOCAD SARL 13, boulevard des Etînes 42124 LE COTEAU Cedex	100	624	98%	37	37	110		4 966	131

➔ ENGAGEMENTS À LA CLÔTURE

Engagements donnés :

- Engagements de garanties concernant les entreprises liées (y compris Italie 6)
- Total 2 830 K€

Engagements reçus :

- Créances assorties de garanties 133 K€

Engagements de départ en retraite selon un régime à prestations définies :

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne. Les droits des salariés prévus par la Convention Collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement. La charge théorique potentielle, charges sociales comprises, s'élève à 474 K€. Cette estimation, retenue à monnaie constante, prend en compte la totalité du personnel présent dans l'entreprise au 31 décembre 2006. Ce montant est par ailleurs affecté d'un coefficient exprimant la probabilité d'être présent au moment de l'âge de la retraite.

La méthode de calcul utilisée est la méthode dite rétrospective.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 2 %
- Age conventionnel de départ 62 ans en application de la loi Fillon
- Conditions de départ Départ volontaire à l'âge conventionnel
- Droit acquis Convention collective de l'entreprise qui s'applique

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation accumulé correspondant aux droits acquis s'élève à 5 988 heures au 31/12/2006.

➔ **SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION**

en milliers d'euros	2006	%	2005	%
Chiffres d'affaires	35 972		36 044	
Production stockée	(65)		(1 554)	
Production de l'exercice	35 907	100	34 490	100
Consommation de l'exercice	19 818	55	20 679	60
Valeur ajoutée	16 089	40	13 811	40
Impôts et taxes	744	2	626	2
Charges de personnel	7 332	20	7 674	20
Excédent brut d'exploitation	8 013	22	5 512	16
Reprises provisions d'exploitation et transfert de charges	4 265		5 261	
Autres produits	696		731	
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	(6 354)		(5 793)	
Autres charges	(303)		(225)	
Résultat d'exploitation	6 317	17	5 487	15
Produits financiers	755		654	
Charges financières	412		460	
Résultat financier	343	1	194	1
Résultat courant	6 660	18	5 681	16
Produits exceptionnels	679		1 569	
Charges exceptionnelles	3 384		4 122	
Résultat exceptionnel	(2 704)	(7)	(2 553)	(7)
Résultat avant participation et impôts	3 956	11	3 128	9
Participation des salariés	(27)		(49)	
Impôts sur les bénéfices	(1 332)	(3)	(1 074)	(3)
Résultat net	2 596	7	2 005	6

>>>> CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2006	2005
Excédent brut d'exploitation	8 013	5 512
+ transfert de charges	412	421
+ autres produits	696	731
- autres charges	(303)	(225)
+ produits financiers	634	469
- charges financières	(391)	(352)
+ produits exceptionnels	1	5
- charges exceptionnelles	(2 738)	(3 741)
- participations	(27)	(49)
- impôts sur les bénéfices	(1 333)	(1 074)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 964	1 697

>>>> TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS	2006	2005	RESSOURCES	2006	2005
Distribution mises en paiement	508	508	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 964	1 697
Exit tax	0	24			
Acquisition d'éléments d'actif :			Cessions et réductions de l'actif :		
• incorporels	1 288	1 296	• incorporel	17	
• corporels	176	167	• corporel		30
• financiers	3	1 214	• financier	34	2
Réduction de capitaux propres		124	Augmentat. capitaux propres		
Remboursement de dettes financières	3 033	2 174	Augmentat. dettes financières	980	1 071
TOTAL DES EMPLOIS	5 008	5 508	TOTAL DES RESSOURCES	5 995	2 800
Variation du fonds de roulement (ressource nette)	987		Variation du fonds de roulement (emploi net)		2 708

>>>> VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	2006			2005
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde
Variation des actifs d'exploitation :				
Stocks et en cours	151			
Créances clients et rattachées	690			
CCA		24		
Autres créances		908		
Variation des dettes d'exploitation :	14			
Dettes fournisseurs et rattachées		199		
Dettes fiscales et sociales		591		
Autres dettes		1		
	855	1 723		
TOTAUX			(868)	(2 341)
Variation nette exploitation				
Variation trésorerie :				
TOTAUX			1 855	367
Variation nette trésorerie				
Variation du fonds de roulement			987	(2 708)

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société DEVERNOIS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DEVERNOIS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à ce jour, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des actifs :
 - ◆ titres des filiales,
 - ◆ stocks,
 - ◆ créances ;
- les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Roanne, le 19 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Pour GESCOMM
Laurence CROPSAL
Associée

Pour EXCO FIDOGEST
Frédéric VILLARS
Associé

Rapport du président du conseil de surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 6 du Code du Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- Des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance et de votre Directoire
- Des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- Des éventuelles limitations apportées par le Directoire aux pouvoirs du Directeur Général délégué.

1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Directoire

1.1 COMPOSITION

Nous vous rappelons que votre Société est devenue depuis le 27 juin 2002 une société à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est composé de Monsieur Jean Bernard Devernois Président, Madame Zélia Boel, vice-présidente, et Madame Annie Devernois, Monsieur Eric Boël. Aucun n'a une fonction opérationnelle au sein de la société.

Le Directoire est composé de Monsieur Thierry BRUN, Président, et de Madame Séverine Brun, Directeur Général de la société Anonyme DEVERNOIS.

A l'exception du minimum légal, les statuts ne prévoient pas un nombre minimum particulier de membres du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, aucun membre du Conseil de Surveillance ne cumule son mandat avec un contrat de travail.

Le Conseil de Surveillance ne comprend aucun membre indépendant en tant que tel. Cependant, en fonction de son développement, il n'est pas exclu de faire rentrer au conseil une personnalité qui puisse apporter son expertise sur les marchés adressés par la Société.

La liste des membres du Conseil de Surveillance ainsi que la liste des membres du Directoire, faisant apparaître, le cas échéant, les fonctions qu'ils occupent au sein d'autres sociétés figurent dans le rapport de gestion.

1.2 FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Dans le mois qui suit chaque trimestre civil, le Directoire présente au Conseil de Surveillance les comptes et les perspectives d'activité.

Par ailleurs, de par leurs fonctions opérationnelles, les membres du Directoire prennent les principales décisions de gestion de la société.

Dans ce cadre, le Directoire se réunit avec les responsables de principaux services aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au moins deux fois par an en Juin et en Décembre pour la présentation des deux budgets saisonniers, et dans le mois qui suit la fin de chaque trimestre civil pour examiner les comptes trimestriels et le révisé de la partie de l'exercice restant à courir.

1.3 CONVOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts.

1.4 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance disposent dans les délais suffisants de tous les documents nécessaires pour leur permettre de prendre les décisions appropriées.

1.5 TENUE DES RÉUNIONS

Les réunions du Conseil de Surveillance et les réunions du Directoire se déroulent au Siège Social.

1.6 PROCÈS VERBAUX DES RÉUNIONS

Les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire reçoivent les procès-verbaux dans le mois qui suit la réunion.

2 Procédures de contrôle interne

2.1 DEFINITION DU CONTROLE INTERNE (RAPPEL DES PRINCIPES)

Il n'existe pas de définition communément admise du contrôle interne.

Le contrôle interne est un processus mis en oeuvre par le conseil de surveillance, les dirigeants et le personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

2.2 OBJECTIFS DE LA SOCIETE EN MATIERE DE PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le référentiel de contrôle interne ainsi défini est l'affirmation du Président d'homogénéiser et d'optimiser le contrôle interne et les modes opératoires entre les différents services et salariés de l'entreprise.

Il a en particulier pour objet

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société ;

2.3 LIMITES INHERENTES AU CONTROLE INTERNE

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

- Le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle ;
- Le risque d'erreur humaine due à la charge de travail, la négligence, à la distraction, aux erreurs de jugement ou à la mauvaise compréhension des instructions ne peut être totalement éliminé ;
- L'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre de la direction passant outre le contrôle ;
- La possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées.

2.4 DESCRIPTION SYNTHETIQUE DES PROCEDURES DE CONTROLE MISES EN PLACE

Description de l'organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la Société

→ Les acteurs du contrôle interne

Le conseil de surveillance et le directoire sont responsables de la politique de la société pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, opérationnelles et de conformité aux lois.

L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque département (Finance et Comptabilité, Ventes et Marketing, Production).

Du fait de la structure, la Société se fait assister par plusieurs experts extérieurs à l'entreprise, garants à la fois de l'expertise et de l'indépendance indispensable à la maîtrise des risques :

- Un cabinet d'expert comptable en charge de l'élaboration de la liasse fiscale et de l'élaboration des comptes consolidés;

- Divers experts juridiques et avocats pour la prévention et gestion des contentieux ;
- Une société de services pour la maintenance et la sécurité du réseau et du parc informatiques.

Enfin, les commissaires aux comptes, qui certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers sociaux et consolidés, et qui peuvent émettre, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne, sont également un acteur du dispositif de contrôle interne.

→ Organisation générale des procédures de contrôle interne

Le système de contrôle interne de la Société est principalement basé sur :

- L'implication quotidienne des responsables de département, du directeur général et du président du Conseil de Surveillance et des autres membres du Directoire.
- L'existence d'un code d'éthique informel partagé par l'ensemble du personnel,
- Des domaines de responsabilités clairement établis,
- Le principe de délégation et de supervision,
- Une séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement,

→ L'identification et la gestion des risques majeurs

Les principaux risques sont à la fois liés à l'activité mais aussi à l'organisation. Ces risques sont principalement identifiés et suivis par le conseil de surveillance. Il s'agit principalement des risques suivants :

- 1 Risques liés à la création
- 2 Risques liés à la concurrence
- 3 Attraction et fidélisation des salariés clés
- 4 Risques juridiques
- 5 Risques liés à la rupture de contrat avec des fournisseurs
- 6 Risques liés à la concentration des approvisionnements et plus généralement au sourcing étranger
- 7 Risque lié à la taille de la société

→ Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

L'élaboration de l'information financière et comptable de la Société est assurée par le Directeur Financier assisté en interne par une équipe comptable.

Compte tenu de la taille de la Société, il n'existe pas de services de contrôle de gestion ni d'audit interne distincts. Ces domaines sont donc dévolus au Directeur Financier.

La communication des résultats de la Société aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance est sous la responsabilité du Directeur Financier. La comptabilité est tenue sous un logiciel standard. Les procédures de contrôle interne peuvent être regroupées à ce niveau en trois processus :

◆ Processus de reporting financier

La société, a mis en place une procédure de remontée d'informations financières mensuelle. Les principales informations remontées par le Directeur Financier sont les suivantes : compte de résultat, position de la trésorerie, suivi stock, ventes et commandes par type de produits.

Ces informations font l'objet d'une analyse et d'un contrôle par le Directeur Financier avant d'être communiquées, sous un format interne, d'abord aux membres du Directoire puis aux membres du Conseil de Surveillance.

◆ Processus de gestion de la trésorerie

Les procédures de contrôle interne relatives à la gestion de la trésorerie sont de plusieurs ordres

- Suivi hebdomadaire de la trésorerie et tableau de trésorerie mensuel ;
- Rapprochements bancaires réalisés mensuellement par la comptabilité.
- Processus d'élaboration du budget et suivi budgétaire

Les budgets annuels sont établis sur la base des objectifs approuvés par le Conseil de surveillance. Chaque responsable de département participe à son élaboration pour la partie qui le concerne et en fonction des objectifs qui lui ont été assignés. Les dépenses sont engagées ensuite sur la base de ces budgets. Le budget est suivi trimestriellement pour la maison mère et mensuellement pour la distribution avec des résultats établis par boutiques.

→ La situation des filiales

Chaque filiale dispose de son propre service comptable.

Les comptes des filiales sont établis par un Cabinet d'Expertise Comptable et contrôlés par les Commissaires aux Comptes du groupe, dans le cadre de l'audit des comptes consolidés.

Une situation financière synthétique remonte chaque mois à la Direction Financière pour effectuer les contrôles de cohérence et de vraisemblance nécessaire. La société utilise les services d'une société spécialisée et indépendante pour l'inventaire des stocks boutiques.

Le Président du groupe est Directeur Général de la filiale de Distribution française, et Gérant de la filiale de Commission Affiliation française et des filiales de Distribution étrangères.

A ce titre, il assure en commun avec le Directeur Administratif et Financier un suivi régulier des opérations de ces filiales par des réunions au siège ou sur le terrain.

Description synthétique des procédures d'élaboration et de traitement de l'information financière**→ Organisation du système comptable**

L'ensemble de la comptabilité du Groupe Devernois est traitée au siège sur un système informatique standard fourni par des prestataires extérieurs reconnus et dont les solutions sont utilisées par d'autres entreprises.

Les principes comptables suivis sont ceux du Plan Comptable Général Français.

La société dispose d'une comptabilité générale et d'une comptabilité budgétaire permettant de donner rapidement à la Direction Générale les données synthétiques nécessaires pour piloter l'activité. Elle procède à des arrêts de comptes semestriels et produit des comptes de gestion tous les mois pour les sociétés de distribution et pour Devernois. Les comptes de résultats sont analysés et servent de base aux réajustements des hypothèses budgétaires deux fois par an.

→ Organisation de l'information financière

Les comptes semestriels et annuels sont établis et mis en forme par le cabinet d'expertise-comptable, qui assure aussi un contrôle ponctuel des informations trimestrielles communiquées par la société.

L'ensemble de la consolidation est également assuré par ce même cabinet d'expertise comptable en collaboration étroite avec les services internes de la société.

La communication financière est assurée avec l'AMF par le Directeur Administratif et Financier, et avec la Presse par le Président du Directoire, le Directeur Général Délégué et le Directeur Administratif et Financier.

Les comptes consolidés et sociaux sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur. Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2006 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Les comptes sociaux sont présentés conformément aux règlements 99.02, 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable. Les options prévues par le Plan Comptable Générale sont retenues, afin d'être le plus possible en conformité avec les normes comptables internationales IFRS, sauf si des considérations fiscales l'en empêchent. Les méthodes comptables arrêtées en 2005, pour tenir compte des différentes évolutions réglementaires, ont été appliquées sans changement en 2006.

3 Pouvoirs du Directeur Général Délégué

Nous vous précisons qu'aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du Directeur Général Délégué, qui dispose des mêmes pouvoirs que le Président du Directoire.

Le Président du Conseil de Surveillance

Rapport des commissaires aux comptes pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne

pour l'exercice clos le 31/12/2006

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 823-9 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société DEVERNOIS SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société DEVERNOIS,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DEVERNOIS SA et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient au Directoire de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

→ *prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;*

→ *prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.*

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce.

*Fait à Roanne, le 19 mars 2007
Les Commissaires aux Comptes*

*Pour GESCOMM
Laurence CROPSAL
Associée*

*Pour EXCO FIDOGEST
Frédéric VILLARS
Associé*

Membres de la Compagnie Régionale de Lyon